

COOPÉRATION MALI-UE

Regards croisés sur le 10^e FED

Mener une réflexion collective avec l'administration malienne, la société civile, les élus et le secteur privé en vue de cibler, de manière précise, les objectifs de coopération dans le cadre du 10^e Fonds européen pour le développement (FED), telle est la préoccupation au centre d'un atelier conjoint d'échanges Mali-UE qui se tient, depuis hier, à l'hôtel Sofitel de l'Amitié.

Présidée par le ministre des Affaires étrangères et de la coopération internationale, Moctar OUANE, prônant le nationalisme du FED, la cérémonie d'ouverture des activités de cet atelier a eu lieu en présence de Mme Irène HOREJS, chef de la délégation de la commission européenne, les membres du gouvernement, des organisations internationales et du Corps diplomatique. Les fonctionnaires de l'administration publique, les élus nationaux et les représentants de la société civile étaient aussi au rendez-vous.

Cette initiative conjointe de réflexion pour la programmation du 10^e FED, qui n'est que le prolongement du séminaire régional, tenu à Ouagadougou, les 5 et 7 mars derniers, sur la même question, s'inscrit dans la nouvelle approche du développement adoptée par l'Union européenne, les Etats membres et la commission, rassemblés autour du "consensus européen" pour le développement pour l'Afrique. Aussi, ce cadre de débat illustre-t-il la volonté de l'UE de favoriser le principe d'appropriation afin que les principaux acteurs et bénéficiaires des politiques de développement participent aux réflexions qui serviront de cadre aux travaux ultérieurs pour la programmation du 10^e FED, s'étalant de la période 2008-2013. C'est dans cette optique que les acteurs nationaux ont été conviés aux discussions dans le but d'apporter leurs contributions sur la stratégie nationale de développement dans la perspective de la consolidation de l'intégration régionale et des accords de partenariat économique (APE) entre l'UE et l'Afrique de l'Ouest.

Il s'agira également, au cours de cette rencontre, d'explorer les expériences du passé concernant la coopération Mali-UE afin de tirer les leçons des réussites et des échecs en matière de coopération. Sur la question, le chef de la délégation de la commission européenne a fait remarquer que l'année 2005 a été une année importante pour l'UE dans sa coopération avec le Mali d'autant plus qu'elle a été mise à profit pour engager la quasi-totalité des fonds du 9^e FED et surtout ayant permis d'inaugurer, selon Irène HOREJS, une nouvelle dynamique dans la coopération avec la signature, il y a quelques jours, du premier programme d'appui budgétaire sectoriel de 72 millions d'euro dans un domaine aussi complexe et délicat qu'est celui de la réforme de l'Etat. Aussi, l'année 2005, a-t-elle poursuivi, a également contribué pour un décaissement record de plus de 100 millions d'euro, soit environ 66 milliards de



Sur la période 1996-2005, l'UE a engagé plus de 500 milliards de FCFA dans différents programmes et projets de développement du Mali.

FCFA. Ce qui élève les contributions cumulées du FED, depuis 15 ans, à un milliard d'euro, soit 660 milliards de FCFA. Pour le chef de la délégation, cet exercice

de programmation se fait, pour la première fois, dans un cadre unique pour les relations entre l'Europe et l'Afrique autour des objectifs communs. Cette stratégie, qui se

repose sur la paix et la sécurité, comme base de tout développement, met l'accent sur les domaines clés de développement : à savoir la promotion du commerce et du secteur privé, les infrastructures, l'interconnexion et l'investissement dans les ressources humaines en vue d'atteindre les objectifs du millénaire.

De son côté, le ministre des Affaires étrangères, Moctar OUANE, a salué l'excellente coopération entre le Mali et l'UE qui s'est déployée, selon lui, dans tous les secteurs du développement économique et social ; en particulier dans les domaines de la santé, de la culture, de l'éducation, de l'agriculture, du transport, de l'appui institutionnel et de la décentralisation ainsi que de l'appui macro-économique. Ainsi, pour les trois derniers Fonds, et sur la période 1996-2005, l'UE, selon le chef de la diplomatie malienne, a engagé plus de 760 millions d'euro, soit environ 500 milliards de FCFA dans différents programmes et projets de développement du pays. C'est pourquoi il a souligné l'importance à accorder au principe de la participation, gage d'une appropriation nationale de la coopération avec l'institution européenne.

En effet, durant deux jours, les participants vont se pencher sur des thématiques sectorielles, telles que le renforcement des problématiques transversales, les infrastructures au service de la compétitivité et de la diversification de l'économie, les opportunités du développement des filières agricoles, la décentralisation et les initiatives locales, les nouvelles opportunités pour le secteur privé, la gouvernance et la croissance.

Par Mohamed D. DIAWARA

SUITE DE LA PAGE 7

Les blocages sont-ils levés ?

Ce programme de logements sociaux, à la nette différence des programmes classiques de la BHM-SA dont elle maîtrise les décaissements et les frages, échappait à son contrôle et perturbait considérablement la trésorerie de la banque, contrainte qu'elle est de recourir au marché monétaire.

Dynamique évolution

En 1999, il y a quelques années, la situation de la banque de l'habitat était très critique : elle enregistrait un passif cumulé de 800 millions de nos francs. De plus, les travaux de construction de son siège social étaient bloqués à la suite d'une défaillance de l'entreprise adjudicataire. A cette époque, pas du tout reluisant, la faiblesse des ressources exposait l'institution bancaire à des crises fréquentes de trésorerie et compromettait dangereusement sa capacité d'intervention. Ce qui a fait que les programmes immobiliers en chantier étaient gelés.

Il a fallu repartir sur de nouvelles bases par une équipe de dirigeants dotée de grandes aptitudes professionnelles en vue de permettre à la BHM-SA d'enregistrer, dans les meilleures conditions de gestion, une bien meilleure augmentation de ses activités dans le pays. Cette dynamique évolution de l'activité de la banque, tel qu'il a été constaté par une note de la commission bancaire en date de décembre 2003, résulte d'un important effort de collecte, notamment en direction des Maliens résidant à l'étranger (Europe, Amérique du Nord et Afrique centrale), déployé par le dirigeant de la société de

l'époque, Mamadou Baba DIAWARA. Ce dernier a initié, dans un temps record, une vigoureuse politique de collecte de ressources longues et pérennes. De ce fait, rapporte-t-on, la viabilité de la BHM-SA avait été fixée, à l'époque des faits, sur une dotation conséquente en ressources longues, évaluées à environ 20 milliards de francs de nos francs par an et sur deux années. Par cette politique volontariste, appliquée au Mali pour résoudre de façon définitive les problèmes de trésorerie et de financement, beaucoup d'autres pays, ayant mis en place le système de la Banque de l'habitat, tels le Sénégal et la Tunisie, sont venus s'enquérir de l'expérience malienne en adoptant des mesures en adéquation avec les solutions proposées par la Banque de l'habitat du Mali.

En contrepartie du financement des logements sociaux, le PDG de la banque de l'époque, M. DIAWARA, s'est adressé au ministre des finances de l'époque pour lui demander que des ressources de contrepartie soient décaissées en faveur de l'institution bancaire qu'il dirigeait dans

le cadre du financement du programme des 1008 logements sociaux à Bamako et des 250 autres prévus à l'intérieur du pays. Une telle option de la direction reposait sur des pressions insoutenables de trésorerie que la banque devait subir par le démarrage sur une grande échelle de la construction de logements sociaux sans ressources de contrepartie. Et c'est justement de là que les malheurs de l'homme sont partis. Plutôt que d'examiner les recommandations du PDG de la banque, telles qu'elles ont été préconisées pour renforcer la capacité de l'établissement financier, des manœuvres déstabilisatrices seront entreprises, pêle-mêle, pour évincer un homme qui commençait à dérangier par les résultats probants auxquels il est parvenu en se tournant vers le financement extérieur pour doper les ressources d'une banque qui en avait tellement besoin. Affaire à suivre.

Par Sékouba SAMAKE

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Suite à une erreur matérielle dans les insertions presse "baisse des tarifs", Ikatel a le plaisir d'informer son aimable clientèle que le tarif international vers tous les pays du monde (hors Afrique) est de 66,33 FCFA TTC par franche de 20 secondes soit 199 FCFA TTC par minute et de 4, 16 FCFA TTC par seconde pour ceux qui choisissent la facturation à la seconde.

Ikatel vous remercie de votre confiance.